

Lignes directrices sur les demandes de subvention

Table des matières

Déta	ails de la subvention	2
Da	ites à retenir	2
Мо	ontant de la subvention	2
Cri	itères d'admissibilité	3
Ca	tégories de candidature	4
Ra	pports financiers et statistiques	5
Cri	itères d'évaluation	6
Po	litique en matière de cote de situation inquiétante	6
Ac	cès aux autres subventions du CAM	6
Av	vez-vous besoin d'aide?	6
Cont	tenu de la demande	8
1.	Impact des programmes	8
2.	Inclusion	10
3.	Fonctionnnement	11
4.	Materiel d'appui	14
Rubi	rique d'évaluation	16
L'ii	mpact de la programmation	16
Inc	clusion	17
E۵	ntionnement	17



Lignes directrices du programme

Détails de la subvention

Le programme **Soutien – Fonctionnement** investit dans les activités continues des organismes artistiques et culturels. Le financement accordé dans le cadre de ce programme sert à payer les coûts de fonctionnement et appuie la prestation de programmes et de services artistiques et culturels dont l'impact est important.-

Dates à retenir

Date limite de présentation des demandes : Le 25 janvier 2026

Annonce des résultats : Mai 2026

Montant de la subvention

La présente demande de financement se rapporte à trois exercices financiers (2026-2027, 2027-2028, et 2028-2029). Pour déterminer le montant maximal de la subvention que vous pouvez demander au nom de votre organisme, consultez le tableau ci-dessous et vos états financiers les plus récents.

Remarques:

- Les montants des subventions accordées les années précédentes ne sont pas garantis.
- Le CAM n'accordera pas de subventions inférieures à 20 000 \$ au cours d'un exercice financier.

Revenu annuel (de toutes provenances)	Montant maximal de la subvention que vous pouvez demander
Égal ou supérieur à 50 000 \$ et inférieur à 125 000 \$	Jusqu'à 40 % de votre revenu annuel, sans dépasser 37 500 \$ (le moins élevé des deux)
Égal ou supérieur à 125 000 \$ et inférieur à 500 000 \$	Jusqu'à 30 % de votre revenu annuel, sans dépasser 125 000 \$ (le moins élevé des deux)
Égal ou supérieur à 500 000 \$ et inférieur à 5 000 000 \$	Jusqu'à 25 % de votre revenu annuel, sans dépasser 750 000 \$ (le moins élevé des deux)
Égal ou supérieur à 5 000 000 \$	Jusqu'à 15 % de votre revenu annuel



Lignes directrices du programme

Critères d'admissibilité

La subvention dans le cadre du programme Soutien – Fonctionnement est offerte aux types d'organismes suivants :

- Organismes artistiques professionnels à but non lucratif
- Organisme de services professionnels dans le domaine des arts
- Organismes communautaires à but non lucratif
- Éditeurs de livres et de périodiques

Votre organisme doit répondre à tous les critères suivants :

- Les arts ou la culture sont le principal objectif de son mandat
- A déclaré des revenus annuels d'au moins 50 000 \$, sans compter les revenus en nature, au cours de l'une des trois dernières années
- Compte un personnel rémunéré dans un rôle de leadership (ou prévoit d'avoir un tel personnel dans les trois prochaines années)
- Est en mesure de déclarer des données financières et statistiques dans le Canadian Arts Database/Données sur les arts au Canada (CADAC)
- Verse des honoraires professionnels aux artistes et aux professionnels des arts et de la culture du Manitoba
- Est en mesure de planifier des programmes ou des activités trois ans à l'avance

En plus des critères énoncés ci-dessus, **les éditeurs de livres et de périodiques** doivent :

- Publier principalement des genres littéraires (romans, poésie, nouvelles, création littéraire non romanesque, bandes dessinées romanesques, critiques d'art)
- Publier principalement des titres écrits par des personnes autres que ses actionnaires ou son personnel

En plus des critères énoncés ci-dessus, **les candidats qui présentent une première demande** dans le cadre du programme de subvention Soutien – Fonctionnement doivent :

 Avoir reçu un minimum de deux subventions de projet du CAM depuis 2020 (à l'exception des demandes au Fonds pour la durabilité des arts et de la culture, Soutien – Regard vers l'avenir, Soutien – Renforcement et des nominations au programme Reconnaissance – Prix)

Candidats qui présentent une première demande

Cette année, le CAM accepte les demandes d'organismes qui ne reçoivent pas actuellement une subvention dans le cadre du programme Soutien – Fonctionnement. Ces nouveaux candidats doivent répondre aux critères d'admissibilité énumérés cidessus.



Lignes directrices du programme

Organismes non admissibles

Les organismes suivants ne sont pas admissibles à présenter une demande dans le cadre du programme de subvention Soutien – Fonctionnement du Conseil des arts du Manitoba :

- Les musées et les groupes du patrimoine
- Les bibliothèques
- Les organismes associés à de grandes institutions qui ne sont pas indépendants sur le plan des finances, de la conservation et de l'art
- Les municipalités et les sous-comités des municipalités
- Les fondations de bienfaisance
- Les organismes qui reçoivent directement ou indirectement un financement continu du ministère du Sport, de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme

Catégories de candidature

Le programme Soutien – Fonctionnement du CAM comprend quatre catégories d'organismes distinctes : Renforcement des communautés, Éducation et formation, Présentation et publication, et Renforcement du secteur.

Chaque catégorie comprend un formulaire de demande personnalisé dont les questions d'évaluation tiennent compte des caractéristiques de la catégorie.

Vous aurez l'occasion de mentionner tout le travail que fait votre organisme, peu importe le type de candidature que vous choisissez. Le CAM n'accorde la priorité à aucune catégorie par rapport à une autre.

Vous pouvez modifier votre catégorie à tout moment avant de présenter votre demande. **Attention!** Le fait de passer d'une catégorie à l'autre peut donner lieu à des pertes de données. Le CAM vous recommande de déterminer votre catégorie de candidature avant de commencer à rédiger votre demande.

Catégories :

Renforcement des communautés	Votre organisme est ancré dans la communauté, qu'elle soit définie par une zone géographique ou par une expérience collective. Vous jouez un rôle essentiel dans la santé et le bien-être de votre communauté en permettant aux gens de participer activement à des expressions artistiques et culturelles communes.
Éducation et formation	Votre organisme vise les étudiants en arts et en culture afin de développer les compétences des apprenants à vie et des artistes qui veulent devenir professionnels. Il offre une formation rigoureuse dans une ou plusieurs disciplines à partir de programmes dispensés par des formateurs qualifiés.



Lignes directrices du programme

Présentation et publication	Votre organisme inspire et stimule le public manitobain. Vous prenez des risques en présentant ou en publiant des œuvres artistiques novatrices, pertinentes et de grande qualité qui repoussent les limites. Vous investissez dans les artistes professionnels du Manitoba et dans la création de nouvelles œuvres artistiques qui font avancer la forme d'expression artistique.	
Renforcement du secteur	Votre organisme met l'accent sur ses membres en développant et en renforçant les arts et la culture au niveau du secteur. Il représente et soutient une discipline ou un groupe d'intervenants particulier au sein du secteur des arts et de la culture, fournit des ressources et défend les intérêts de vos membres.	

Rapports financiers et statistiques

Pour ce qui est des subventions accordées dans le cadre du programme Soutien – Fonctionnement, le CAM utilise une base de données nationale en ligne pour recueillir des données financières et statistiques. Il s'agit de la base de données Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada, également désignée par le sigle CADAC. Dans le cadre de la demande, vous devez soumettre les données financières et statistiques de votre organisme par l'entremise du CADAC.

Pour les candidats qui présentent une première demande

Vous ne pouvez pas créer votre compte dans le CADAC sans d'abord communiquer avec le service d'assistance du CAM. Le CAM vous remettra des directives pour accéder à votre nouveau compte. Sachez que l'accès peut prendre quelques jours.

Renseignements supplémentaires sur le CADAC

Le CADAC est un effort collectif des organismes de soutien et de financement aux arts à travers tout le pays et se consacre à la collecte, à la diffusion et à l'analyse d'informations financières et statistiques sur les organismes artistiques canadiens. Le CADAC fournit des données qui aident à démontrer l'importance et la portée du financement public des arts. Votre participation au CADAC permet au CAM de rendre compte de la santé des organismes manitobains et de l'impact des arts dans nos communautés. Vous aurez également accès à vos propres données historiques, a des rapports sur votre propre organisme, ainsi qu'à des rapports comparatifs avec tous les organismes similaires qui se trouvent dans la base de données.

Visitez <u>cadac.ca</u> pour en savoir plus.



Lignes directrices du programme

Critères d'évaluation

Les demandes présentées dans le cadre du programme de subvention Soutien – Fonctionnement seront évaluées par un comité externe d'évaluation par des pairs en fonction des critères suivants :

- L'impact l'impact des programmes offerts par votre organisme
- L'inclusion le travail réalisé par votre organisme pour éliminer les obstacles à l'accès aux arts et à la culture
- Le fonctionnement le rendement de votre organisme dans les domaines de la gestion, de la gouvernance et des finances

Les trois domaines ont tous un poids égal dans l'évaluation.

Politique en matière de cote de situation inquiétante

Le CAM se réserve le droit d'identifier un organisme pour qui le financement Soutien – Fonctionnement pourrait ne plus être approprié. Un tel organisme se verra attribuer la cote de situation inquiétante. La <u>Politique en matière de cote de situation inquiétante du CAM</u> identifie ces organismes et la procédure utilisée pour résoudre le problème ou retirer ces organismes du programme.

Accès aux autres subventions du CAM

Les organismes qui reçoivent des subventions dans le cadre du programme Soutien – Fonctionnement ont un accès limité aux autres subventions du CAM. Les bénéficiaires de subventions Soutien – Fonctionnement peuvent également présenter une demande dans le cadre des programmes suivants (d'autres critères d'admissibilité peuvent s'appliquer) :

- Partage Tournée
- Reconnaissance Concours
- Soutien Renforcement
- Soutien Regard vers l'avenir

Reportez-vous aux critères d'admissibilité de chaque subvention pour en savoir plus.

Avez-vous besoin d'aide?

Accessibilité

Si vous êtes sourd ou sourd ou si vous vivez avec un handicap, vous pouvez demander un financement supplémentaire pour couvrir les coûts des soutiens et des services liés à l'accessibilité. Visitez notre <u>page web sur l'accessibilité</u> pour obtenir un formulaire de demande ou contactez le service d'assistance du CAM pour en savoir plus.



Lignes directrices du programme

Consultants de programmes

Si vous avez besoin d'aide pour votre demande, un consultant peut vous rencontrer afin de discuter de votre demande ou de revoir une ébauche de votre demande. Comme les consultants sont très sollicités à l'approche de la date limite de présentation des demandes, nous vous recommandons de nous contacter dès que possible.

Service d'assistance « Help Desk »

Pour communiquer avec le consultant de programme concerné, obtenir de l'aide technique avec Manipogo (le système de demande en ligne du CAM), demander un formulaire de demande hors ligne ou une <u>aide financière en vertu du programme accessibilité</u>, communiquez avec notre service d'assistance pendant nos heures normales de bureau (8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi).

Service d'assistance

No de téléphone : 204-945-2237 Sans-frais: 1-866-994-2787

Courriel : helpdesk@artscouncil.mb.ca
Site Web : www.conseildesarts.mb.ca



Lignes directrices du programme

Contenu de la demande

Vous devez remplir les documents suivants et présenter votre demande au plus tard le 25 janvier 2026.

1. Impact des programmes

Question	Type de question
Remplissez le tableau de programmation/activités en indiquant les détails de vos projets pour toutes les années de ce cycle de financement.	Tableau
Quels résultats espérez-vous obtenir de votre programmation?	Champ de texte (500 mots max.)
Décrivez la façon dont votre organisme appuie activement le travail des artistes manitobains.	Champ de texte (300 mots max.)
Par exemple :	
 Verser des cachets et des honoraires aux artistes du Manitoba 	
 Encourager les artistes du Manitoba à créer de nouvelles œuvres 	
 Présenter les œuvres des artistes du Manitoba 	
 Créer des emplois pour les artistes du Manitoba 	

1.1 Questions relatives à la catégorie Renforcement de la communauté seulement

Question	Type de question
Décrivez la communauté que vous servez.	Champ de texte (300 mots max.)
De quelles façons votre organisme est-il lié à la communauté?	Champ de texte (250 mots max.)
Par exemple, d'autres s'intéressent-ils à travailler en partenariat avec vous? Que faites-vous pour créer des liens avec d'autres groupes à l'intérieur ou à l'extérieur de votre communauté?	



Lignes directrices du programme

1.2 Questions relatives à la	catégorie Présentation et	publication seulement
ne questions relatives an		

Question	Type de question
Décrivez votre public.	Champ de texte (300 mots max.)
Quel est votre rôle particulier dans l'écosystème artistique et culturel du Manitoba?	Champ de texte (250 mots max.)

1.3 Questions relatives à la catégorie Éducation et formation seulement

Question	Type de question
Décrivez votre corps étudiant.	Champ de texte
Par exemple :	(300 mots max.)

- Combien d'étudiants avez-vous?
- Quelle est la tranche d'âge de votre corps étudiant?
- Quelle est la proportion de nouveaux étudiants par rapport aux étudiants qui continuent leurs cours?
- Quel est leur niveau de formation?
- Préprofessionnel ou professionnel, récréatif, etc.

Quels processus utilisez-vous pour évaluer les étudiants?	Champ de texte (200 mots max.)
Décrivez vos enseignants. Quelles qualifications exigez-vous d'eux?	Champ de texte (200 mots max.)

1.4 Questions relatives à la catégorie Renforcement du secteur seulement

Question	Type de question
Décrivez vos membres.	Champ de texte (300 mots max.)
De quelles façons êtes-vous lié à vos pairs du secteur à l'échelle locale, provinciale et nationale?	Champ de texte (250 mots max.)
Comment votre programmation répond-elle aux changements qui s'opèrent dans votre secteur artistique ou culturel?	



Lignes directrices du programme

2. Inclusion

Le Conseil des arts du Manitoba est convaincu de l'importance des arts et de la culture au profit de tous les Manitobains. Nous nous efforçons d'offrir du financement, des programmes et des politiques qui sont équitables pour tous.

On s'attend à ce que les organismes qui bénéficient d'un financement dans le cadre du programme Soutient – Fonctionnement donnent l'exemple dans les domaines suivants :

- La vérité et la réconciliation
- L'accessibilité
- L'équité

Décrivez les progrès de votre organisme dans au moins quelques-uns de ces domaines. Tenez compte de la taille et de la portée de votre organisme.

Type de question
Case à cocher ce
Champ de texte (300 mots max.)
Case à cocher
Champ de texte (300 mots max.)
Case à cocher
Champ de texte (300 mots max.)
_



Lignes directrices du programme

3. Fonctionnnement

3.1 Le leadership

Question	Type de question
Avez-vous un personnel rémunéré ?	Case à cocher
Si oui : Décrivez votre équipe de Leaders.	Champ de texte (250 mots max.)
Faites-nous part des changements que vous anticipez au niveau de votre leadership au cours de ce cycle de financement.	
Si oui : Remplissez le tableau « Leadership » en donnant des détails sur chaque personne occupant un poste de direction.	Tableau
Si non : Décrivez vos plans pour faire appel à un leadership rémunéré au cours des trois prochaines années.	Champ de texte (250 mots max.)
Remplissez le tableau « Conseil d'administration » en donnant des détails sur chaque personne faisant partie de votre conseil d'administration. Les réponses doivent être brèves et concises.	Tableau

3.2 Plan stratégique

Question	Type de question
Votre organisme a-t-il un plan stratégique à jour?	Case à cocher
Si oui: Télécharger votre plan stratégique actuel.	Champ de téléchargement
Si non: Décrivez les objectifs de votre organisme pour les trois à cinq prochaines années. Comment prévoyez-vous atteindre ces objectifs?	Champ de texte (300 mots max.)

3.3 Santé et sécurité

3.3 Sante et securite	
Question	Type de question
Comment votre organisme s'assure-t-il d'offrir un environnement favorable, sécuritaire et respectueux aux membres du conseil d'administration, au personnel, aux contractuels, aux artistes, aux bénévoles, au public et aux étudiants?	Champ de texte (200 mots max.)
Votre organisme travaille-t-il avec les enfants, les jeunes ou les adultes ayant une déficience intellectuelle?	Case à cocher
Si oui : Comment votre organisme leur assure-t-il un environnement favorable, sécuritaire et respectueux ?	Champ de texte (200 mots max.)



Lignes directrices du programme

3.4 Les infrastructures	
Question	Type de question
Parlez-nous de l'édifice ou des installations où votre organisme entreprend son travail.	Champ de texte (150 mots max.)
Quels avantages ou difficultés votre organisme connaît-il par rapport à votre édifice ou vos installations?	
Êtes-vous propriétaire de vos installations ou de votre edifice ?	Case à cocher
3.5 Environnement	
Question	Type de question
Votre organisme mettra-t-il en œuvre des mesures concrètes dans le domaine de la durabilité environnementale au cours de ce cycle de financement ?	Case à cocher
Si oui : Quel travail faites-vous dans ce domaine ?	Champ de texte (200 mots max.)

3.6 Finances

3.6.1 Rapports financiers et statistiques dans le CADAC

Pour cette demande, vous devrez compléter et soumettre les données suivantes dans le CADAC :

- Formulaire financier pour 2023-2024 et téléchargement de vos états financiers* pour cette année
- **Formulaire financier** pour 2024-2025 et téléchargement de vos **états financiers*** pour cette année (si disponibles)
- Budget prévisionnel pour 2025-2026 (année en cours)
- Budget prévisionnel pour 2026-2027 (année de demande de subvention 1)
- Budget prévisionnel pour 2027-2028 (année de demande de subvention 2)
- Budget prévisionnel pour 2028-2029 (année de demande de subvention 3)

Vous devrez également soumettre les données suivantes dans le CADAC :

 Entrez les données statistiques réelles de votre organisme pour 2023-2024 et 2024-2025



Lignes directrices du programme

* États financiers

Les états financiers dont nous avons besoin sont fondés sur le montant de la subvention actuelle que chaque organisme reçoit dans le cadre du programme Soutien – Fonctionnement.

Montant de la subvention	Document à fournir :
35 000 \$ ou moins :	Des états financiers préparés à l'interne, une mission d'examen ou des états financiers vérifiés
De 35 001 à 100 000 \$:	Une mission d'examen ou des états financiers vérifiés
100 001 \$ ou plus :	Des états financiers vérifiés

Candidats qui présentent une première demande :

Les candidats qui présentent une première demande peuvent fournir tous les états financiers disponibles. Vous devrez cependant vous conformer à l'exigence ci-dessus concernant la deuxième et troisième année de cette entente de financement.

3.6.2 Montant de la subvention de fonctionnement demandée

Question	Type de question
Indiquez le montant de la subvention que vous demandez pour une seule année.	Champ numérique
Exemple : si vous souhaitez recevoir 50 000 \$ par an pendant les trois prochaines années, soit un total de 150 000 \$ sur le cycle de financement pluriannuel, indiquez 50 000 \$.	

3.6.2 Situation financière

Question	Type de question
Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez ajouter au sujet de votre situation financière afin de fournir davantage de contexte aux informations fournies dans vos formulaires CADAC?	Champ de texte (200 mots max.)



Lignes directrices du programme

3.6.3 Excédent ou déficit	
Question	Type de question
L'organisme a-t-il un excédent accumulé de 25 % ou plus de ses revenus annuels?	Case à cocher
Si oui : Pourquoi affichez-vous un excédent et comment prévoyez-vous l'utiliser?	Champ de texte (200 mots max.)
L'organisme a-t-il un déficit de 15 % ou plus de ses revenus annuels?	Case à cocher
Si oui : Pourquoi affichez-vous un déficit et comment prévoyez- vous le réduire?	Champ de texte (200 mots max.)

4. Materiel d'appui

Le matériel d'appui est constitué d'exemples visuels et/ou sonores d'œuvres artistiques.

C'est l'occasion de fournir des échantillons de haute qualité du travail que vous avez décrit dans la présente demande.

Voici quelques exemples de ce que vous pouvez inclure :

- des images de productions ou d'expositions
- des enregistrements musicaux ou vidéo
- des documents écrits
- des photos d'ateliers, de cours ou de réunions
- des photos de l'utilisation de vos infrastructures

Vous devez soumettre un minimum d'un et un maximum de trois pièces comme matériel d'appui.

Les éléments suivants sont considérés comme un seul élément :



jusqu'à 5 images numériques OU



jusqu'à 15 pages de texte OU



jusqu'à 4 minutes d'audio ou de vidéo



Lignes directrices du programme

Par exemple, vos trois pièces peuvent représenter un total de 15 images, 45 pages de texte ou 12 minutes d'audio et de vidéo. Vous pouvez également soumettre une combinaison d'images, de texte et d'enregistrements, à condition de ne pas dépasser les limites.

Pour les fichiers audios et de vidéos, vous pouvez aussi inclure des liens vers Vimeo, Youtube, SoundCloud ou Bandcamp.

Éditeurs de livres et de périodiques

Si vous êtes éditeur de livres ou de périodiques, vous pouvez choisir d'envoyer des copies physiques de vos publications.

Pour plus de details, consultez nos directives pour le matériel d'appui.

Question	Type de question
Fichiers de matériel d'appui	Champ de téléchargement
Description des fichiers	Tableau
Décrivez le rapport entre le matériel d'appui et la présente demande.	Champ de texte (500 mots max.)



Lignes directrices du programme

Rubrique d'évaluation

Lors de l'évaluation de votre demande, les évaluateurs noteront chaque affirmation sur une échelle de 1 à 5, 5 étant la note la plus élevée. Les évaluateurs ne vous noteront pas sur les questions qui ne s'appliquent pas à votre organisme.

L'impact de la programmation (pour toutes les catégories)

- La programmation reflète la vision artistique/culturelle et le mandat de l'organisme.
- L'organisme soutient activement le travail des artistes manitobains.
- L'organisme a des objectifs réalisables pour sa programmation et celle-ci est pertinente pour son public.
- Le matériel d'appui correspond à la description de la programmation de l'organisme.

Énoncés d'évaluation qui s'appliquent uniquement à la catégorie Présentation et

publication

- L'organisme peut clairement définir son public.
- Le rôle de l'organisme dans l'écosystème artistique et culturel du Manitoba est singulier.

Énoncés d'évaluation qui s'appliquent uniquement à la catégorie Renforcement

de la communauté

- L'organisme peut définir clairement qui est sa communauté.
- L'organisme est ancré dans sa communauté.

Énoncés d'évaluation qui s'appliquent uniquement à la catégorie Renforcement

du secteur

- L'organisme peut définir clairement qui sont ses membres.
- L'organisme est en interaction avec ses pairs dans le secteur au niveau local, provincial et/ou national.

Énoncés d'évaluation qui s'appliquent uniquement à la catégorie Éducation et

formation

- L'organisme peut définir clairement qui est son corps étudiant.
- L'organisme utilise un processus efficace pour évaluer les étudiants.
- Les enseignants ont les qualifications nécessaires pour délivrer le programme d'études.



Lignes directrices du programme

Inclusion

- L'organisme entreprend des travaux dans le(s) domaine(s) suivants et s'engage à atteindre ses objectifs :
 - o la vérité et la réconcilitation
 - l'accessibilité
 - l'équité
- Dans l'ensemble, l'organisme fait preuve d'un engagement fort en faveur de l'inclusion.

Fontionnement

- Les leaders possèdent les compétences et l'expérience appropriées à la taille et au domaine d'activité de l'organisme.
- L'organisme possède un plan concret pour recruter des leaders rémunérés au cours des trois prochaines années.
- Le conseil d'administration possède les compétences et l'expérience appropriées à la taille et au domaine d'activité de l'organisme.
- L'organisme a des objectifs clairs et des plans concrets pour les atteindre.

Santé et sécurité

- L'organisme offre un environnement favorable, sécuritaire et respectueux aux membres du conseil d'administration, au personnel, aux contractuels, aux artistes, aux bénévoles, au public et aux étudiants.
- L'organisme offre un environnement favorable, sécuritaire et respectueux aux enfants, aux jeunes et aux <u>adultes ayant une déficience intellectuelle</u>.

Bâtiment/Installations

 L'organisme a conscience des avantages et des défis liés à ses bâtiments ou à ses installations.

Durabilité environnementale

• L'organisme entreprend des travaux dans le domaine de la durabilité environnementale et s'engage à atteindre ses objectifs.

Informations financières

- Les informations financières de l'organisme ne constituent pas une source d'inquiétude.
- L'organisme possède un plan réaliste pour utiliser son surplus.
- L'organisme possède un plan réaliste pour réduire son déficit.
- Le budget de l'organisme est en accord avec sa vision et son mandat.